

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE GREAT BULDER » en abrégé « I.G.B »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
TERMINUS 5, Lot 412, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE GREAT BULDER » en
abrégé « I.G.B »

Objet : GENIE CIVIL ET GENIE RURAL, AMENAGEMENT FONCIER, CONSTRUCTIONS D'INFRASTRUCTURES CIVILES, V.R.D (VOIRIE ET RESEAUX DIVERS), ELECTRICITE HTA ET BTA, CONSTRUCTION METALLIQUE, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS, HYDRAULIQUE ET OUVRAGES D'ART.

La prise de participation dans tous types de sociétés existantes ou à créer, création de toutes sortes d'entreprises, fond de commerce, la représentation commerciale et industrielle ainsi que la distribution de toutes marques et produits.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
TERMINUS 5, Lot 412, Ilot 27

Dirigeant(s) M HOUSSOU KONAN CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05154 du 12/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35838/GTCA/RC/2023 du 12/05/2023

